

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de l'Atelier aux Lilas pour la Typographie et l'Estampe

le 29 février 2020 à 9h, en Mairie

Membres présents (et représentés) : Anita Ljung, Anna Shibanova, , Aude Gourichon, Brigitte Perreto, Carine Perreur, Catherine Béchu, Cécile Combaz, Christine Madrelle, Chrystel Savornin, Clémence Fernando, Constance des Mazery, Corinne Lepeytre, Fabienne Schouler, Florence Bonhivers, François Hergaux, Gérard Bastien, Ilkay Unay-Gailhard, Jean-François Ortiz, Jean-Marie Marandin, Karine Szal-Sailland, Kristin Meller, Laurence Geoffroy, Laurent Bergstrasser, Laurent Dujat, Louise Gros, Luca Villani, Magali Brien, Malena Carrera, Marc Gleizes, Marie Jeanne Jumeaux, Marina Savani, Martine Besombes, Maud de Kerangal, Michel Cailleteau, Michel Ouaniche, Mireille Saltron, Natsumi Kinefuchi Jalil, Neil Gurry, Nicolas Goulette, Nicole Feinberg, Pauline Laurenceau, Pierre Albert, Pierre Philippe, Rachel Aleksander, Raul Velasco, Raul Villullas, Romain Arnette, Roxane Moine, Sabrina Meder, Sarah Saada, Sophie Dussidour, Sylvie Crouet, Vania Nikolcic, Véronique de Groër, Véroniques Desmasures, Véronique Murail

Total membres présents : 33

Procurations : 23

Total voix exprimées :56

Séance présidée par Laurence Geoffroy

1. Rapport Moral 2019

Différents membres lisent le rapport moral.

Membres

En 2019, l'association comptait 242 membres, 18 membres de plus qu'en 2018.

Cette augmentation résulte du plus grand nombre d'élèves : 39 en 2019, 18 en 2018, donc 21 élèves de plus, ce qui reflète l'augmentation de l'offre de cours.

En 2019, le nombre de nouveaux membres a sensiblement diminué. Il y avait seulement 25 nouveaux membres en 2019, contre 48 en 2018. En cause, peut-être, le fait que beaucoup d'artistes quittent la région parisienne, devenue trop chère. Aussi, le fait que d'autres ateliers collectifs s'équipent pour l'estampe.

Le noyau dur est resté stable. 4 personnes en sont sorties et 5 personnes y sont entrées, portant le nombre de membres permanents à 29.

En 2019, 178 anciens membres ont renouvelé leur adhésion. En ce début d'année 2020, 166 membres ont renouvelé leur adhésion.

En conclusion, nos effectifs sont globalement stables. Nous sommes suffisamment nombreux pour financer notre activité et assurer la gestion de l'association pour les 2 ou 3 années à venir et aux tarifs actuels.

Fréquentation

En 2019, la fréquentation de l'atelier a augmenté, passant de 6,4 personnes par jour à 7,6 personnes en moyenne annuelle.

Cette augmentation de 20 % s'explique par le fait que, pour la première fois, les cours ont été englobés dans le calcul de la fréquentation journalière.

Voici la fréquentation par technique :

La première technique est la taille-douce : 50 % de notre activité ; 1.383 séances dans l'année ; en moyenne 3,7 personnes par jour.

La deuxième technique est la sérigraphie : 21 % de notre activité ; 590 séances dans l'année ; en moyenne, 1,6 personne par jour.

La troisième technique est la taille d'épargne : 18 % de notre activité ; 505 séances dans l'année ; en moyenne 1,4 personne par jour.

La typographie représente 8 % de notre activité avec 223 séances. Le labo photo compte pour 2,5 % avec 70 séances. La reliure est marginale avec seulement 13 séances.

La moitié des membres du noyau dur pratiquent une seule technique, l'autre moitié étant polyvalente.

Les pôles

Taille-douce

En 2019, la référente en taille-douce était Louise Gros, remplacée par Vania Nikolcic en septembre.

Une réunion pour la taille-douce s'est tenue en novembre. 13 personnes y étaient présentes.

Les échanges ont fait émerger un bilan globalement très positif.

Un coin a été aménagé à l'extérieur de la salle taille-douce, en face du Karcher, pour l'usage de vernis et de solvants. Ainsi, l'usage de produits toxiques à l'intérieur de la salle taille-douce a été réduit considérablement.

Cette installation est appréciée, mais nécessite quelques aménagements : un système d'éclairage et la possibilité de s'asseoir.

L'usage de l'huile végétale et du savon noir pour le nettoyage des plaques a fait de nombreux adeptes. Désormais, moins de white spirit est utilisé à l'atelier ce qui a pour effet de réduire la toxicité du pôle et le risque d'incendie.

L'idée est venue de récupérer les chutes de papier gravure et de les mettre à la disposition de tous dans les tiroirs sous la Marcelle.

Un problème non résolu en taille-douce est la rouille sur le cylindre et sur le plateau de la TGP, provoquée par l'humidité de l'usine. Les membres se demandent comment enlever la rouille, comment entretenir la presse et comment éviter que la rouille ne se forme de nouveau. Les réponses à ces questions n'ont pas encore été trouvées.

Un autre point noir en taille-douce est l'état extrêmement dégradé des langes et des buvards. Une demande de budget a été faite au CA en novembre et accordé. En 2020, le pôle va renouveler les langes et buvards, et étudier une façon mieux adaptée pour leur stockage et circulation.

Quelques petits accidents sont survenus. La Marcelle est tombée en panne à cause d'un lange coincé sous le plateau et il a fallu un dépannage électrique. Une autre fois, son câble s'est coincé sous le plateau. En le dégageant, un doigt a été pincé très fort. Depuis, le câble a été attaché. Un membre a pris l'initiative malencontreuse de transvaser le bain de perchlorure et en a renversé, causant de très grosses salissures. Récemment, quelqu'un a fait l'expérience de mettre un comprimé effervescent dans le bain, nécessitant qu'il soit filtré et mettant en doute sa capacité de morsure.

Heureusement, les conséquences de ces incidents ne sont pas graves, mais ils nous rappellent que l'usage de produits chimiques et de la mécanique lourde n'est pas anodin. Des accidents graves pourraient survenir en taille-douce à tout moment. Pour les éviter, une extrême vigilance de la part de tout le monde est de mise.

Taille d'épargne

Le référent en taille d'épargne en 2019 était Jean-Marie Marandin, remplacé par Michel Ouaniche en septembre.

La dernière réunion pour la taille d'épargne remonte à décembre 2018, et 12 membres y ont assisté. La prochaine réunion est prévue en avril 2020.

En 2019, deux améliorations ont été apportées au pôle. D'une part, le renouvellement du stock de rails en bois pour l'impression et leur étiquetage. Et, d'autre part, l'installation d'un nouveau système d'éclairage. Dans la salle pour la taille d'épargne, un rail LED a été fixé au-dessus du plan de travail et un projecteur LED a été fixé au-dessus de la table d'encrage.

À la réunion technique en décembre 2018, il y a eu des échanges très riches sur l'affûtage des gouges ; sur le choix des gouges, avec notamment la présentation de gouges japonaises « Power grip » ; et sur les méthodes d'impression, en particulier la fabrication d'un cadre d'impression qui règle de façon efficace le problème du repérage de plusieurs matrices.

Le pôle se porte très bien, et les tirages suspendus au-dessus des 2 presses dans la salle taille d'épargne sont de plus en plus beaux.

Sérigraphie

En 2019, le référent en sérigraphie était Ayda Nuroglu, remplacée par Sébastien Vaché en septembre.

Il y a eu une réunion technique en novembre, à laquelle 14 membres ont assisté.

Suite au problème du bruit de Karcher, la décision a été prise d'acheter une nouvelle machine. Le nouveau Karcher est plus silencieux au niveau du moteur. Par contre, le bruit provenant du jet sur l'écran est toujours audible, mais jugé supportable.

Un nouveau radiateur soufflant a été acheté pour remplacer l'ancien qui était défectueux.

Les sérigraphes ont fait des recherches pour trouver un produit dégraisseur moins toxique pour les voies respiratoires et pour l'environnement. Cependant, certains trouvent ce nouveau produit moins efficace que l'ancien. Les sérigraphes se donnent un délai avant décider si le nouveau produit donne satisfaction.

Il a été décidé d'acheter un produit 'antighost'. L'achat de ce produit est mutualisé. Il est entré en fonctionnement et se révèle être très efficace.

L'émulsion en mutualisation à 1 € pour chaque enduction semble satisfaire tout le monde. La somme avancée par l'association pour son achat a été intégralement remboursée.

La bâche de l'insoleuse a été réparée. Le kit de réparation est resté sur place, au cas où il faudrait à nouveau la réparer.

Le frigidaire installé en 2019 permet une bonne conservation de l'émulsion.

En 2019, la fréquentation du pôle a augmenté notamment grâce à la diversification de l'offre de cours de sérigraphie.

Il a été calculé que la capacité du pôle s'élève à 936 séances par an. En 2019, il y a eu 590 séances utilisées, y compris les cours. Le pôle pourrait donc accueillir encore 345 séances, à condition de mieux répartir le travail sur la semaine. Le samedi et le dimanche matin sont encore peu fréquentés.

Typographie

La référente en typographie était Carine Perreur, remplacée par Gérard Bastien en septembre.

Il n'y a pas eu de réunion pour la typographie depuis novembre 2017

La restauration de la presse Asbern n'a pas pu être totalement aboutie, car il manque encore deux pièces métalliques de la batterie d'encrage. Louis Richebé doit les fabriquer sur mesure, mais, malgré notre insistance, il ne l'a pas encore fait.

Raul Velasco a fabriqué un bon nombre de casses. Lui et Michel Jourdain ont fait un gros travail de rangement de caractères. Il reste encore à faire.

Michel Jourdain a donné des cours de composition typographique et a assisté plusieurs membres dans leurs projets.

Vu la complexité d'usage des presses typographiques, en particulier l'Asbern, il serait souhaitable que le référent du pôle ait les compétences nécessaires pour montrer aux autres membres comment imprimer. Michel Jourdain ne peut pas le faire, étant spécialisé dans la composition et pas dans l'impression.

Michel Jourdain a formulé la demande que soit ajouté au Règlement Intérieur de l'association un article consacré à la typographie. Le propos serait de rendre obligatoire le rangement scrupuleux des caractères, lingots et interlignes.

Le labo photo

Le référent pour le labo photo en 2019 était Dale Rowe, remplacé en septembre par Clémence Fernando.

Le labo photo a été réorganisé à la fin de l'été 2019. Des éléments qui l'encombraient inutilement ont été jetés aux encombrants ou retournés à leur propriétaire quand il le souhaitait.

Un membre va reprendre son agrandisseur. Il serait bien d'en trouver un second.

L'espace du fond où s'égouttent les photos a été amélioré. Une planche a été fixée afin d'augmenter la surface de plan de travail.

Un projet de mutualisation de produits de tirage est en cours (révélateur/bain d'arrêt/fixateur).

Comme la pratique du développement et du tirage photo ne permet pas de travailler à plusieurs dans le labo photo (à moins de se coordonner sur un même projet à deux maximum) et vu que de plus en plus de membres souhaitent se servir de la chambre noire, il a été considéré préférable de ne pas accueillir de nouveaux candidats exclusivement pour le labo photo.

Gestion de l'atelier

En 2019, un gros travail a été entrepris pour faire de la place dans les tiroirs et casiers pour les membres qui en avait fait la demande.

Les personnes qui ne sont plus membres de l'association ont été priées de vider leurs tiroirs. Un inventaire des casiers a été effectué, ce qui a permis de constater que des casiers sont encore occupés par des personnes qui ne sont plus membres. Ces personnes devront être contactées.

En 2019, quelques affaires personnelles ont disparu de l'atelier et certaines n'ont pas été retrouvées, ce qui a créé un malaise. Comme la crainte et la suspicion ont des effets délétères, un article a été introduit au Règlement Intérieur dégageant l'association de toute responsabilité pour la disparition d'effets personnels.

Quelques membres du noyau dur se sont plaints de trouver l'atelier parfois insuffisamment propre et ordonné. Afin que ce mécontentement ne soit pas ressassé, un article a été ajouté au Règlement Intérieur donnant un délai de 24h pour exiger des explications aux personnes présentes la veille, sinon pour demander l'intervention d'un membre du bureau. Le but est que les problèmes d'ordre et propreté puissent être résolus rapidement.

Il a été décidé de porter le nombre de séances de grand ménage à 4 par an. Grâce à la bonne volonté des membres de venir à ces séances, et d'appliquer leur huile de coude, l'an dernier, l'atelier a été plus propre et mieux rangé que jamais.

Au cours de l'année, quelques erreurs de caisse sont survenues, entraînant un trou d'environ 100 euros. L'explication possible est l'utilisation occasionnelle de la caisse d'achats pour faire de la monnaie, ou l'utilisation de la caisse atelier libre pour faire des petits achats, ou le mélange d'argent pour des projets avec le reste. Il a été demandé au noyau dur de faire très attention de ne pas mélanger l'argent des caisses. Les membres ordinaires ont été priés de venir avec l'appoint pour éviter d'avoir à rendre la monnaie.

L'organisation de l'agenda des permanences a été modifié en 2019. Elle se fait désormais par un sondage en ligne. Le nouveau système fonctionne bien. Toutefois, pour ceux qui se perdent dans les colonnes du Framadate, il est possible de consulter l'agenda en ligne et écrire directement à Dale pour prendre ses permanences.

2019 a vu fleurir quelques grands projets en taille-douce prenant beaucoup de place. Un article a été ajouté au Règlement Intérieur demandant aux membres du noyau dur d'éviter de réaliser des grands projets les jeudis et vendredis pour permettre aux membres ordinaires de travailler dans des bonnes conditions.

Administration

En 2019, le CA a porté plusieurs modifications au Règlement intérieur :

- les modalités de sortie du noyau dur (Article 2.1 alinéa b)

- l'introduction d'un délai pour les plaintes de saleté et désordre (Article 2.4 alinéas 3 à 5)
- les cas de maladresses et outre passages des droits (Article 2.6)
- les biens personnels (Article 6)
- la typographie : accès au pôle ; soin ; rangement et discipline (Article 4)
- le partage équitable de l'espace en gravure (Article 2.5 alinéa h)

Les budgets votés par le CA en 2019 sont les suivants :

- 150 euros pour un ventilateur de fenêtre dans la salle taille-douce
- 300 euros pour l'achat d'un nouveau Karcher
- 500 euros pour l'achat de matériaux pour la construction de tiroirs en typographie
- 1.000 euros pour faire évoluer le site Internet
- 1.500 euros pour l'achat de langes et de buvards

Le CA a accepté 4 nouveaux cours :

- Magali Brien pour la sérigraphie
- Bénédicte Héлары pour la sérigraphie
- Clémence Fernando pour la sérigraphie
- Clémence Fernando pour la taille-douce

Il a été rappelé qu'il est interdit de donner des cours à l'atelier sans l'autorisation du CA.

En 2019, un compte Instagram a été créé pour l'association par Aude Gourichon, permettant aux membres de présenter leurs images et annonces sur ce réseau social.

En 2019, une boîte mail dénommée « Expo Atelier aux Lilas » a été créée pour annoncer les expositions des membres. Une rubrique a été ajoutée dans l'espace membres donnant le mode d'emploi pour annoncer ses expositions par mail, sur le site, sur Instagram et sur Facebook.

Une autre rubrique a été ajoutée dans l'espace membres donnant les dates des réunions à venir. Les membres peuvent consulter cette rubrique et noter dans leurs agendas les réunions qui les concernent.

Il est rappelé aux membres que la messagerie de l'association ne sert pas pour passer des messages pour le compte de tierces personnes, ni pour faire des annonces qui dépassent le cadre de l'activité de l'association.

Projets collectifs

En 2019 a vu l'aboutissement du projet « Latitude 48 », réalisé par 13 artistes de l'atelier, en collaboration avec le Ground Zero Printmakers Society, au Canada.

Le projet de portfolio politique « 20/20 » a été mené à terme. Parmi les participants, il y avait des artistes de la Belgique et de Lille.

Deux nouveaux projets ont été lancés : un livre de Haïkus et un projet d'affiches sur des sujets d'actualité. Ces deux projets aboutiront en 2020.

Expositions

Les membres ont participé cette année encore à de nombreuses expositions, à la fois individuelles et collectives.

Voici les principales expositions collectives :

10 artistes de l'atelier ont exposé à la Bibliothèque Colette Vivier, Paris 17^e sur le thème de la folie douce

9 artistes de l'atelier ont présenté leurs gravures sur le stand de l'Association Culturelle des Bouquinistes de Paris, au Salon International du Livre Rare et de l'Objet d'Art, au Grand Palais

6 membres ont participé à une exposition collective au Palais des Congrès de Zaragoza, en Espagne

2 artistes ont participé à l'exposition « Editions Papier - Papier en œuvre » au 100ecs, Paris 12^e

27 membres de l'atelier ont exposé sur le stand de l'atelier à LIL'ART au Théâtre du Garde-Chasse, aux Lilas

2 artistes de l'atelier ont exposé à la Galerie Ménil 8 de l'Association des Artistes de Ménilmontant, et un hommage a été rendu à Yvonne Orsini, une de nos membres disparue en 2018

15 artistes étaient présents à Montreuil sur Livres, sur la place du marché de la Croix de Chavaux, à Montreuil.

2 membres ont été invités à présenter leur travail lors de l'exposition organisée par l'association Pointe et Burin à la Fondation Taylor

13 artistes ont exposé leurs cyanotypes à MINIMENTA, à l'Association pour l'Estampe et l'Art Populaire

Plus de 25 membres étaient présents à la Journée de l'Estampe Contemporaine à Saint Sulpice

14 artistes ont participé au Jour des Morts à Paris à l'Association pour l'Estampe et l'Art Populaire

10 artistes ont participé au Salon Multiple organisé par l'association Les Moyens du Bord, à Morlaix

Début 2020 :

7 artistes de l'atelier ont participé à l'exposition « Diptyques éphémères » organisée par l'association La Taille et le Crayon à la Fondation Taylor

Les 13 artistes du projet « Latitude 48 » ont présenté les œuvres créées avec leurs binômes canadiens à l'OpenBach dans le 13^e, et ont édité un catalogue et des cartes postales

Artistes récompensés par des prix

- Raúl Villullas a été nominé pour le prix GRAViX 2019. Il a aussi été récompensé par la médaille d'argent au Salon des Beaux-Arts au Carrousel du Louvre. Il également gagné le Prix Jean Chièze de la Fondation Taylor
- Marina Savani a obtenu le 3^e prix Jeune Talent au Festival d'Angoulême
- Clémence Fernando a reçu le Prix du Maire à la Biennale de Sarcelles
- Pierre Philippe a reçu le Prix Marie et Léon Navier de la Fondation Taylor

Publications

Pierre Vaquez a illustré un nouvel album avec ses manière noires, intitulé « Le train Fantôme », publié aux éditions Sarbacane

Conférence

Jean-Marie Marandin a fait une conférence intitulée « L'Estampe en Europe du XV^e au XX^e siècle » au Centre Culturel Jean Cocteau, aux Lilas

Actions dans la Ville

LIL'ART

Pendant LIL'ART, Laurent Bergstrasser a prêté sa presse pour faire des démonstrations impressions sur zinc et cuivre devant le Théâtre du Garde-Chasse.

15 membres de l'atelier ont participé à la création d'une nouvelle affiche sérigraphiée sur le thème « Dans l'Atelier aux Lilas ». Cette affiche a été l'objet d'une tombola proposant aux visiteurs de LIL'ART de se rendre à l'atelier pour les portes ouvertes. La tombola a très bien fonctionné, créant ainsi un lien entre le stand de l'atelier à LIL'ART et les portes ouvertes.

Les Portes Ouvertes

La fréquentation des portes ouvertes a été importante, surtout en fin d'après-midi, le dimanche.

Il y a eu quelques couacs dans l'organisation de l'événement : une confusion entre le « framadate » des démonstrations et celui des permanences ; et un désistement de dernière minute, ce qui a généré de l'inquiétude sur la présence d'un nombre suffisant de membres pour accueillir le public.

Il est sûr que la concomitance de Lil'art, des Portes Ouvertes de Belleville et, cette année, de l'atelier éphémère dans le parc Lucie Aubrac a rendu l'organisation difficile : les membres de l'atelier étant sollicités par ces autres événements.

Pour la prochaine édition, on pourrait demander à tous les membres – et pas seulement aux membres du noyau dur – de se proposer pour une démonstration pendant les portes ouvertes. Une réunion préparatoire des volontaires permettrait de se répartir les tâches.

Une remarque : les portes ouvertes de janvier 2019 ont été un grand succès de fréquentation alors qu'il pleuvait et qu'elles ont été organisées sur un court laps de temps. Ce succès est peut-être dû à une publicité plus ciblée : distribution de flyers et affiches dans le quartier. On devrait renouveler ce type d'opération dans la semaine précédant le week-end de portes ouvertes.

L'organisation des portes ouvertes de l'atelier est un moment très important pour l'atelier et son insertion dans la Ville des Lilas. Il faut tout faire pour attirer le maximum de visiteurs, susciter leur curiosité et gagner leur adhésion.

Atelier éphémère

L'atelier aux Lilas a organisé un atelier de découverte de l'estampe dans le parc Lucie Aubrac dimanche 26 mai de 15h à 18h.

Il s'adressait aux enfants de 4 à 12 ans.

L'atelier proposait de découvrir la taille d'épargne. Chaque enfant pouvait créer une matrice en depron (sorte de polystyrène extrudé) avec des outils en plastique (non dangereux pour les plus jeunes), l'imprimer en plusieurs couleurs (on avait prévu des t-shirts faisant office de blouse de protection), et participer à la création d'une frise collective affichée sur la pergola en bois du parc (chaque enfant pouvait également imprimer une ou plusieurs épreuves pour lui ou sa famille).

L'atelier a connu un franc succès et les cinq membres de l'atelier, épaulés par les parents, n'étaient pas de trop pour canaliser l'enthousiasme des graveurs en herbe. Plusieurs parents ont exprimé le souhait de voir renouveler ce type d'expérience et en ont profité pour aller visiter l'atelier.

Relogement

Nous étions présents à 4 des 5 réunions de concertation que la Ville a organisées sur l'aménagement des abords du Parc Lucie Aubrac.

Cette concertation publique a permis d'assurer le relogement de l'atelier, à condition que l'actuelle majorité gagne les élections municipales.

Très probablement nous serons relogés dans un grand bâtiment qui sera construit sur les abords du parc. Nous partagerons ce bâtiment avec le Secours Populaire et les Restos du Cœur. Il y aura peut-être aussi un café associatif et un espace d'exposition.

Nous pourrions tabler sur une surface d'environ 200m², donc un peu plus que l'atelier actuel, probablement répartis sur 2 niveaux.

En échange de ce relogement dans des locaux neufs, l'atelier payera un loyer comparativement très conséquent par rapport aux 80 euros que nous payons aujourd'hui. Il faudra négocier... Mais dans tous les cas, le loyer sera inférieur au prix du marché.

L'atelier aura l'obligation d'accueillir des lilasiens désireux de découvrir les techniques de l'estampe. Il pourra s'agir de l'accueil bénévole de groupes (enfants, ados, personnes âgées). Il s'agira peut-être d'un partenariat avec le Centre culturel. L'atelier prendrait en charge des cours de gravure ou de sérigraphie pour le compte du Centre culturel.

Une autre condition encore de notre relogement sera l'obtention de subventions. La Ville évitera d'être attaquée pour favoritisme à notre égard si d'autres institutions nous reconnaissent et nous soutiennent.

Dans les deux ans à venir, voici le travail qui nous attend :

- chercher des subventions
- commencer à dessiner le plan de masse du futur atelier. Une ou deux personnes par pôle participeront à ce travail. À partir de ce plan, nous discuterons avec l'architecte désigné par la Ville.
- imaginer des solutions pour être en mesure de payer un loyer plus cher
- imaginer différentes façons d'accueillir les Lilasiens dans nos murs

2. Rapport Financier 2019

Cécile Combaz nous présente le rapport financier.

RÉSULTAT 2019			
CHARGES		PRODUITS	
EAU ET ÉLECTRICITÉ	3 457 €	ATELIER LIBRE	6 813 €
LOYERS	881 €	NOYAU DUR	7 384 €
FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOM	393 €	ADHÉSIONS 2019	4 130 €
PRESTATIONS (site + cartes)	1 200 €	DONS 2019	467 €
FOURNITURES, ENTRETIEN	2 812 €	ADHÉSIONS 2020	1 274 €
MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT	853 €	AUTOFINANCEMENT	20 068 €
SOUS-TRAITANCE GÉNÉRALE (caaape)	500 €		
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	94 €	SUBVENTION Ville des Lilas	600 €
PRIMES D'ASSURANCE	413 €	PRODUITS DIVERS	347 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 700 €	TOTAL	21 015 €
SERVICES BANCAIRES	126 €		
DÉPLACEMENTS, MISSIONS	812 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	397 €
TOTAL DÉPENSES 2019	13 242 €	TOTAL PRODUITS 2019	21 412 €
BÉNÉFICE	8 170 €		
TOTAL GÉNÉRAL	21 412 €	TOTAL GÉNÉRAL	21 412 €
SOLDES AU 31/12/2019			
BRED	14 776 €		
LIVRET A	45 225 €		
CAISSE ACHATS	182 €		
CAISSE ATELIER LIBRE	50 €		

La vie financière de l'atelier n'a subi cette année aucun événement majeur. Nous nous félicitons d'avoir quitté la Banque Postale pour la Banque Populaire, et d'avoir recours aux services de comptabilité de l'association CAAAPE.

Alors que notre bénéfice des deux dernières années se situait autour de 9 500 €, celui de 2019 est de 8 170 €, c'est-à-dire un peu moindre. Ce bénéfice contribue à alimenter notre épargne en prévision du déménagement de l'atelier, dont les incidences sont encore difficiles à mesurer.

Des budgets de respectivement 1 500 € et 1 000 € seront alloués au pôle taille-douce et à la maintenance du site internet de l'atelier.

Nous avons réalisé 20 068 € de recettes (cotisations du noyau dur, atelier libre, adhésions et dons), correspondant à 18 794 € de l'activité de 2019, et 1 274 € d'adhésions 2020 encaissées en 2019.

En 2019, 32 personnes ont fait un don à l'association, pour un total de 467 €. La ville des Lilas nous a accordé 600€ de subvention. Et le Livret A a rapporté 298 €.

Nos frais fixes s'élèvent à 5 664 €, soit 472 € par mois. Ils représentent 49% de nos dépenses. La part de l'électricité est maintenant de 51% de nos frais fixes, loin devant le loyer.

Nous avons par ailleurs dépensé 1 000 € pour la refonte du site internet, 850 € pour équiper les pôles sérigraphie, typographie et taille d'épargne (nouveau Kärcher, meubles pour les casses, meilleur éclairage), et 690 € pour des stages de typographie.

Enfin, l'atelier achète régulièrement du papier BFK Rives revendu à la feuille aux adhérents, exclusivement par l'intermédiaire de Anita Ljung.

La petite équipe de la « Brinks » a évolué. C'est désormais Hélène Bautista et Pierre Vaquez qui se chargent à tour de rôle des recettes de l'atelier libre. Merci beaucoup à Pauline Voirin et à Annie Roses d'avoir assumé cette charge pendant une partie de l'année.

Merci aussi à Martine Besombes d'avoir classé les factures jusqu'à maintenant, et bienvenue à Bénédicte Héлары !

L'association se porte toujours comme un charme, continuons comme ça.

3. Questions

Il n'y a pas de questions particulières au sujet du Rapport Moral et du Rapport Financier.

4. Approbation du Rapport Moral et Financier

Le Rapport Moral est approuvé à l'unanimité.

Le Rapport Financier est approuvé à l'unanimité.

5. Discussion sur l'avenir de l'atelier

Si l'actuelle municipalité est reconduite, nous serons relogés dans un espace d'environ 200m², sans doute sur deux niveaux, avec un loyer nettement plus conséquent, même si ce n'est pas au niveau du marché.

L'atelier devra alors servir aux Lilasiens, les accueillir, réaliser des partenariats avec le Centre Culturel pour la dispense de cours.

Nous devons travailler à la reconnaissance par le département, la région, l'Europe... pour appuyer notre implantation.

Nous pourrions travailler avec les artistes des Lilas.

Le pôle sérigraphie est un atout pour faire venir les plus jeunes.

Plusieurs idées émergent quant à l'avenir :

- Prévoir des espaces d'accrochage
- Pouvoir pratiquer la lithographie
- Avoir une table autour de laquelle on pourrait s'installer lors des cours
- Avoir accès à une salle de réunion (partagée avec les autres occupants des locaux)
- Avoir des objets dérivés à vendre pour attirer un public différent
- Il faudra être très clair quant au travail avec du public, penser sécurité. Nous devons rédiger des protocoles de formation (par exemple une fiche expliquant ce qu'est l'estampe). Il faut que tout cela soit bien établi dès le départ.
- Nous pourrions accueillir des étudiants qui préparent les concours d'entrée aux Ecoles d'Art Plastique
- Nous pourrions créer un dépôt d'estampes, prélevé dans les tirages des membres, qui pourraient être revendues pour augmenter les revenus de l'association.
- Le stockage des travaux sera plus aisé dans ce nouvel environnement mieux isolé

L'objectif est de poursuivre avec les mêmes coûts pour les artistes. Nous ne connaissons pas le timing ; attendons les élections de mars. Nous négocierons le niveau de loyer afin de garder notre mode de fonctionnement actuel.

Plus il y a de membres, plus l'augmentation du loyer sera répartie.

Il est très important d'affirmer notre ouverture sur la ville des Lilas. Bien entendu avec des événements comme Lil'Art ou les Portes Ouvertes. Nous devons accueillir nos voisins, nous faire connaître, communiquer.

6. Election du CA

Chaque année 50% des membres du CA doivent être renouvelés. Les membres sortant peuvent se représenter.

Se présentent :

- Aude Gourichon
- Anita Ljung
- Gérard Bastien
- Hélène Bautista
- Sabrina Meder
- Sarah Saada
- Vania Nikolcic

Les nouveaux membres du CA sont élus à l'unanimité.

Ils rejoignent ainsi :

- Cécile Combaz
- Corinne Lepeytre
- Jean-Marie Marandin
- Kristin Meller
- Laurence Geoffroy
- Magali Brien
- Raul Velasco

7. Divers

Pour information, Michel Cornu (Art Papier) avec son fils Alexandre va développer une activité d'entretien des presses. Richebé ne va plus assurer ce travail.

Raül Velasco explique qu'on gardera le même modèle économique, alors même que nous sommes dans un domaine dont le modèle économique a beaucoup changé (disparition des imprimeurs, du réseau de distribution de l'estampe...). L'atelier porte un rôle social parce qu'il permet à beaucoup d'accéder aux moyens de création des estampes à un prix correct. Également un rôle patrimonial au travers de la transmission des savoir faire : l'artiste peut tout faire. Il faut montrer notre travail, organiser des expositions et le faire savoir.

L'organisation des Portes Ouvertes étant de plus en plus importante, Magali Brien rejoint Jean-Marie Marandin pour animer ce projet. C'est au tour de Sophie Dussidour de venir étoffer l'équipe.

Si des choses importantes arrivent, il faut directement appeler le responsable. Ecrire dans le cahier ne suffit pas. Il faut résoudre le problème. De la même manière, les membres du noyau dur doivent vider la boîte aux lettres et alerter s'il y a des questions à gérer.

Cécile attire notre attention quant à la gestion des caisses. Les erreurs font perdre énormément de temps et sont parfois inextricables. Les membres doivent le plus possible arriver avec de la monnaie. Le permanent doit être attentif à mettre l'enveloppe du jour avec l'exacte recette du jour dans la bonne boîte aux lettres, et résoudre sur le champ toute erreur de caisse.

Pour conclure, Laurence Geoffroy rappelle l'importance du respect des consignes de sécurité. Les incidents survenus ces derniers temps nous appellent à la vigilance lors de l'utilisation des presses (attention aux écharpes, aux cheveux, aux mains...). Il faut être très attentif aux produits inflammables. Nous devons veiller à ce que des fuites d'eau ne viennent pas approcher les installations électriques. Au moindre risque, il faut disjoncter et ne rien toucher.